

Compte-rendu du

CONSEIL D'ECOLE DE VEAUCHETTE

2 FEVRIER 2026

Absences excusées : Mme GUILLERM Inspectrice EN, Mr CALTAGIRONE Parent d'élève

Présents :

Pour la mairie : Mme BACHELARD et Mr MURE

Pour les enseignantes : Mme BARRELON, Mme BARTHELEMY, Mme BOURRIN, Mme CHAMPIER, Mme CHANUT, Mme LINOSSIER

Pour la DDEN : Mr JUST

Pour les parents d'élèves : Mme CONTI, Mr DARNAY, Mme DUCREUX, Mme GOUJON CALLENS, Mr ROME

I/ ECOLE PROMOTRICE DE SANTE

L'école de Veauchette s'implique comme promotrice de santé par le biais de différentes actions. Un protocole de sensibilisation en santé mentale est élaboration. L'enjeu est de permettre aux adultes de l'école d'être formés sur le repérage et la prise en charge précoce de la souffrance psychique.

Un temps de travail pour la direction va avoir lieu sous peu, ce qui permettra à Mme CHANUT de nous exposer plus précisément le protocole lors du prochain conseil d'école.

L'idée d'un « banc de l'amitié » évoqué lors du premier conseil d'école pourrait être pensé dans ce contexte de promotion de la santé mentale par l'établissement.

II/ PARCOURS DE L'ELEVE

1/ Informations Collège

Le collège de secteur est celui de Veauche. Une matinée portes ouverte organisée le 7 mars de 8H30 à 12H permettra la découverte de l'établissement pour les futurs élèves et leurs parents, avec une réunion d'information et une visite.

Dans la perspective d'une organisation plus fluide, des créneaux spécifiques ont été proposés aux familles.

A partir du 12 mars, les démarches d'orientation en 6^{ème} se feront via AFFELNET. 2 étapes se suivent, en lien avec l'école primaire :

- Volet administratif à remplir (renseignements demandés aux parents par Mme CHANUT)
- Choix et orientation
 - L'orientation vers le collège public se fera dans le cadre de la sectorisation des établissements (pour Veauchette -> Collège de Veauche). Des demandes de dérogations sont possibles, notamment s'il y a des souhaits de projets spécifiques (musique, sport...) ; des démarches supplémentaires sont alors nécessaires, et l'acceptation par le collège-hors-secteur pourra se faire en fonction des places restantes.

Une fois l'affectation finale déterminée, les familles auront une semaine pour réaliser l'inscription auprès de l'établissement ; au-delà, le risque sera que l'enfant soit finalement inscrit dans un autre établissement. Les dates seront communiquées dès que possible.

- L'orientation vers le secteur privé est gérée directement par les parents.

2/ Poursuite de scolarité

Les familles recevront début mai, suite au conseil des maîtres, un document stipulant la proposition de la part de l'équipe pédagogique (passage en classe supérieure, maintien dans le niveau...).

Il est souligné l'importance du maintien de la motivation des élèves jusqu'à la fin d'année scolaire, quel que soit la proposition faite.

Cette information arrive tôt dans l'année car en cas de désaccord, les parents auront la possibilité de faire appel de la décision.

III/ PRINCIPE DE CO-EDUCATION

Le conseil d'école tient à rappeler à tous les parents le principe de co-éducation dans lequel parents, équipe pédagogique ET personnel périscolaire sont impliqués. Tous les adultes accompagnant l'enfant sont ainsi impliqués pour instaurer et préserver un cadre cohérent au sein duquel l'enfant peut grandir sereinement.

Il n'est en aucun cas pertinent qu'une sanction donnée par une institutrice ou un agent périscolaire soit remise en question par le parent en présence de l'enfant. En cas de désaccord sur les modalités de sanction utilisées, le parent est vivement invité à venir aborder le sujet avec les professionnels concernés, plutôt que de venir altérer la confiance et la qualité de la prise en charge.

Nous rappelons qu'un règlement intérieur concernant le temps de garderie existe.

Sensibilisés à la question du respect de l'adulte/éducateur et des règles de vie, les enfants accueillis au périscolaire ont été invités à reformuler les règles principales et à imaginer les sanctions données en cas de non-respect de ces dernières. Ce travail réalisé par les enfants est en attente de validation par le conseil municipal et sera accessible via le blog de l'école.

Nous remercions les parents pour leur vigilance quant à ce travail de co-éducation centré autour des besoins fondamentaux et du bien-grandir de l'enfant.

IV/ PROJETS DES CLASSES

Projets réalisés grâce à Loire Forez Agglomération

- CE2 CM1 CM2 : Plantation d'une haie à Chazet, travail autour de la biodiversité
- CP-CE1 : Travail autour des oiseaux, avec une intervenante LPO. Fabrication de nichoirs et mangeoires. Visite de la volerie du Forez prévue le 19/05
- PS MS GS : Travail autour de l'eau, 3 séances entre mars (le 06/03 et 20/03) et mai, dont une sortie autour des étangs de Veauchette
- PS MS GS : travail autour du tri des déchets, une demi-journée prévue au printemps

Autres projets

- PS MS GS CP CE1 : Spectacle par la Compagnie des 3 Chardons, « La petite indienne », 19/03 après-midi dans la salle des fêtes à côté de l'école. Financement possible grâce au Sou des écoles
- PS MS GS Sortie à la ferme AniméCow le 21/05, financement possible grâce au Sou des écoles
- CE2 CM1 CM2 : 2 sorties théâtres ont été faites, une visite au Musée des Civilisations à St Just St Rambert est prévue le 26/06
- PS MS : rencontre intergénérationnelle avec les personnes âgées du village, après-midi jeux le 30 avril
- Tous niveaux : comme chaque année une course solidaire sera organisée en fin d'année. L'association pour laquelle les fonds seront récoltés sera décidée en conseil des élèves

V/ PREVISION DES EFFECTIFS 2026-2027

L'opération de cartes scolaires est reportée à fin mars. Actuellement l'effectif théorique pour l'école de Veauchette est de 127 élèves. Certaines familles sont en cours d'emménagement sur la commune ; la période d'inscription est encore ouverte.

VI/ DEMANDES DES PARENTS

1/ Dérogations scolaires en cas de départ de la commune

En cas de déménagement d'une famille, les enfants peuvent rester scolarisés à Veauchette. La continuité de scolarisation permet le maintien dans le même établissement jusqu'à réinscription ; autrement dit, dans une école regroupant maternelle et primaire, comme la nôtre, le maintien sur l'établissement est possible jusqu'à l'entrée au collège.

2/ Est-il envisageable de proposer des cours d'anglais dès la maternelle ?

Certaines années, l'intervenant(e) en anglais était accueillie dans toutes les classes. Pour des raisons de cohérence pédagogique, étant donné le peu d'heures d'intervention, le choix cette année est de privilégier des temps d'anglais pour les cycles 2 et 3.

Les institutrices de maternelle indiquent qu'elles sont en mesure de proposer certaines chansons et comptines en anglais (et autres).

L'intervenante sur 2025-2026 est présente 6H par semaine entre octobre et avril. La demande d'intervention a été renouvelée, avec, comme chaque année, le souhait de plus d'heures au sein de l'école.

3/ Organisation et anticipation des sorties scolaires

Concernant le cycle piscine, la gestion des horaires est complexe car dépendante aussi des autres établissements scolaires qui se succèdent au sein de la piscine. Après la première sortie, le prestataire de transport a réorganisé les trajets, ce qui a permis de fluidifier la logistique. L'équipe de l'école remercie vivement les parents accompagnateurs !

Les parents souhaitent savoir si les dates des sorties nécessitant des accompagnateurs peuvent être mieux anticipées. Les institutrices prennent note de cette demande, et précisent avoir bien en tête la frustration de certains parents qui souhaiteraient se mobiliser plus régulièrement mais se retrouvant confrontés à leurs obligations professionnelles.

4/ Est-il envisageable d'organiser un voyage de classe systématique en CM2 ?

Le choix de l'équipe pédagogique est d'organiser une classe découverte pour le cycle 2 tous les 2-3 ans, de manière à ce que tous les élèves de Veauchette puissent y participer une fois durant leur scolarité. Nous rappelons d'une part qu'une sortie/séjour doit obligatoirement avoir un intérêt pédagogique en lien avec le programme scolaire actuel, et d'autre part que les classes vertes nécessitent d'importants financements et une mobilisation indispensable des institutrices sur leur temps personnel (donc non rémunéré).

Concernant le cycle 3, pour cette année scolaire, la priorité a été mise sur le projet de plusieurs « petites » sorties (théâtre).

5/ Dans la cour de récréation

Le projet d'un labyrinthe à billes a été proposé l'an passé par le conseil des élèves. Il est né de la déception des élèves d'avoir l'interdiction de jouer aux billes entre septembre et décembre du fait de l'accueil d'enfants de moins de 36 mois (normes de sécurité petite enfance).

Une réflexion autour de la délimitation des espaces de jeux a donc été menée. Le projet est de proposer aux élèves de construire eux-mêmes le parcours, avec du matériel de récupération (sécuritaire).

Certains parents soulignent leur difficulté à gérer les salissures des vêtements, et questionnent la présence de la boue dans la cour. Le conseil d'école, de manière unanime, souligne qu'il y a plus d'avantages (notamment écologiques) que d'inconvénients à avoir un espace extérieur végétalisé et naturel. Nous notons qu'un grand nombre d'autres établissements scolaires ont pu au fil du temps pointer la chance de pouvoir préserver un extérieur comme le nôtre.

6/ Les abords de l'école

Une difficulté de circulation sur le parking de l'ombrière est évoquée. La mairie souligne que le fléchage au sol est très clair, que les difficultés sont malheureusement de l'ordre d'incivilités. Sur le parking derrière la mairie, certains parents se garent de manière inadaptée ; l'équipe de l'école a pu parfois leur en parler directement ; nous rappelons qu'un respect de chacun est nécessaire aux abords de l'école.

La mairie a sollicité la gendarmerie concernant la vigilance nécessaire vis-à-vis de la circulation routière dans le centre de Veauchette, notamment à propos du « Stop ».

La mairie prend note du souhait, déjà évoqué depuis la fin du réaménagement du centre, d'une zone abritée des intempéries devant l'école.

7/ Affichage des menus scolaires

Durant une période, le menu n'a pas pu être affiché car les vitres ont été nettoyées. L'école a resollicité la mairie qui a pu rapidement reprendre l'organisation habituelle.

Pour rappel, l'affichage du menu se fait de manière volontaire le lundi. L'expérience a montré qu'un affichage plus tôt engendre des inscriptions à la cantine « de confort », « en fonction du menu ». Nous rappelons que la restauration scolaire est un service proposé aux parents qui ne sont pas mesure de prendre en charge leurs enfants du temps de midi.

Nous questionnons la possibilité que le menu soit visible sur le logiciel d'inscription ; les représentants de la mairie vont se renseigner sur ce qui est possible en terme logistique.

8/ Est-il possible d'élargir les horaires de l'accueil périscolaire ?

La réponse de mairie est toujours négative ; cette question ayant été abordée à maintes reprises lors des conseils d'écoles précédents, nous invitons les parents à relire les comptes-rendus pour une compréhension détaillée des arguments mis en avant.

9/ Concernant les sanitaires

Les toilettes des classes de maternelles sont séparées par de petites cloisons. Il n'est pas envisageable de fermer chaque cabine par des portes, pour des raisons de sécurité et de praticité (aide des Atsem pour le passage au WC).

Par ailleurs, la séparation des urinoirs pour les garçons avait été demandé en conseil des élèves.

La qualité du savon utilisé a été questionnée par certains parents. Nous rappelons que le savon a été spécialement choisi pour ses propriétés de douceur et de composants biologiques. Nous questionnons plutôt l'essuyage des mains qui a parfois tendance à se faire un peu trop rapidement...

Concernant la propreté des sanitaires, une réflexion est amorcée autour du type de papier toilette utilisé. L'école est consciente qu'il peut y avoir d'une part du gaspillage, et d'autre part des saletés (morceaux de papier au sol...). Un système différent serait-il pertinent (feuilles au lieu de rouleaux ?) ? Dans quelle mesure y aurait-il une plus-value à changer de système, et est-il possible de modifier les commandes ?

Certains parents ont pointé que les sanitaires sont cassés ; nous nous étonnons de ces remarques, l'école et la mairie étant vigilantes à réaliser les réparations au fur et à mesure des casses repérées.

VII/ SUIVI DES SUJETS

1/ Alerte anti-intrusion

La mairie est toujours en attente de l'accord de subvention par la Région AURA (environ 50% du financement). Il n'est pas possible de démarrer les travaux avant l'accord de financement, sous peine que ce dernier ne soit alors plus valable (coût global, environ 7000€).

La mairie se charge de relancer régulièrement la Région.

2/ Climatisation et chauffage

La mairie est revenue sur ce qui avait été annoncé au précédent conseil d'école, au profit d'un projet de plus grande ampleur, qui permettrait l'installation de climatisations réversibles dans l'intégralité des salles de classe.

De ce fait, des devis supplémentaires ont été demandés, et le projet sera à discuter avec la prochaine équipe municipale.

Les représentants des parents d'élèves ont unanimement témoigné de leur incompréhension de voir le projet de climatisation encore suspendu pour plusieurs années malgré les conditions de chaleur dangereuses. Les RPE pointent qu'il est inacceptable que le corps enseignant et les élèves soient une année de plus confrontés au risque sanitaire que représentent les fortes chaleurs au sein des bâtiments. Le projet global de rénovation du système de gestion de chaleur ne pouvant s'acter que dans plusieurs années, il est indispensable qu'un système de climatisation temporaire soit mis en place d'ici le mois de mai.

La question de la qualité de l'air serait travaillée par le biais de ce projet global de climatisation. La mairie reste en attente d'une convention permettant d'installer des capteurs à plusieurs endroits de l'école.

VIII/ REPARATIONS

Réparations demandées par l'école :

- Classe de MS-GS : une seule prise électrique fonctionnelle actuellement car les autres ont été déconnectées du fait d'une infiltration d'eau.
- Classe MS-GS : Porte du placard mural
- Classe CM1-CM2 : porte coulissante du placard (bas)
- Classe CM1-CM2 et CP : ouverture des fenêtres

Remerciements concernant le rideau du garage à jeux dans la cour

Réparation demandée par la DDEN :

- Volet roulant du velux de la cantine

IX/ DIVERS

Il est proposé aux institutrices de faire une liste du matériel qu'elles ont régulièrement besoin de renouveler (jeux pédagogiques, puzzles...). Les enseignantes soulignent qu'elles bénéficient déjà parfois de dons de la part des familles ; elles en profitent pour remercier ces dernières.

Les représentants des parents d'élèves tiennent à remercier les enseignantes et personnels de mairie pour leur investissement auprès des élèves. La qualité de l'accompagnement proposée sur les temps scolaires et périscolaire est bien identifiée par l'ensemble des parents qui se disent, par sondage récent, très satisfaits de la prise en charge des enfants.